

Loi de la Colombie-Britannique sur les biens non réclamés¹ (British Columbia Unclaimed Property Act)

La *Loi de la Colombie-Britannique sur les biens non réclamés* (British Columbia Unclaimed Property Act) exige que les détenteurs de biens non réclamés, dont la dernière adresse connue se trouve en Colombie-Britannique, maintiennent une base de données contenant le nom des propriétaires de biens non réclamés et la date à laquelle le bien est devenu non réclamé. Le but de cette loi est de retrouver les propriétaires de tout bien non réclamé détenu en leur nom par Edward Jones et d'autres institutions financières.

Pour obtenir des renseignements sur nos politiques et procédures pour retracer les propriétaires de biens non réclamés, veuillez communiquer avec l'équipe des relations avec la clientèle au 1-877-370-2627 (numéro sans frais). Pour savoir si votre nom figure dans notre base de données de propriétaires de biens non réclamés, veuillez présenter une demande par écrit accompagnée de pièces justificatives, dont deux pièces d'identité. Il faut allouer de 4 à 6 semaines pour le traitement de la demande et pour que la personne soit informée du résultat.

Faites parvenir votre demande à l'adresse suivante :

Relations avec la clientèle
Edward Jones
Sussex Center, Suite 902
90 Burnhamthorpe Road West
Mississauga (Ontario)
L5B 3C3

¹Traduction libre (le nom de la loi n'est pas traduit)

Last Updated: 01/26/2010